

cre les personnes présentes que ces intérêts sont négligés, il pense que cela ne sort pas de la question sur le tapis.

L'orateur continue :

Je dis que nous n'avons pas été traités comme nous aurions dû l'être. Je ne dis pas cela autant pour censurer le gouvernement que pour condamner notre propre apathie et notre sottise jalouse les uns des autres. Je pense qu'il dépend beaucoup de nous que le bassin soit ou ne soit pas fini de la manière dont M. Perley pense qu'il devrait l'être. Il n'y a pas de raison pour justifier de ne pas le finir de la manière la plus désirable et je pense que je suis justifiable de dire que la question de dépense ne devrait pas avoir auprès de nous assez de poids pour nous empêcher d'agiter et de demander, par tous les moyens légitimes, que le bassin soit fini de la manière déclarée être la meilleure par les ingénieurs mêmes du gouvernement. A ce propos, on me permettra de faire allusion à une idée exprimée par le maire dans une assemblée récente. Son Honneur a dit qu'il y a forte raison de croire qu'avant longtemps la dette provenant de l'administration du chenal dans le lac Saint-Pierre et une partie de la dette contractée pour l'amélioration du port de Montréal devront être assumées par le gouvernement et que dans ce cas, il devrait aller de pair que la dette du havre de Québec fût assumée par le gouvernement. Le gouvernement assumant ces dettes, Québec méconnaîtrait ses intérêts si sa population ne s'efforçait pas de faire adopter les meilleurs plans, sans tenir compte de l'objection que l'on a faite à raison du coût.

M. Forsyth se lève et dit :

Le plan qui va être maintenant exécuté par les Commissaires n'empêchera en aucune façon, dans la suite, l'acquisition de cette propriété et la construction de quais et de bassins ; mais tant que nous n'aurons pas l'argent requis, il